



# LAVAGE DES MAINS



## Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide visqueux  
Couleur : rose nacré  
Odeur : rose  
pH à l'état pur :  $6,9 \pm 0,5$   
Densité à 20°C :  $1,035 \pm 0,005$   
Solubilité : totale dans l'eau

## Conditionnements :

Carton 12 x 1 L  
Carton 2 x 5 L

## Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

## Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée sur le portail CPNP.
- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 03.10.2002  
Date de révision 6 : 04.07.2017

# IXI CREME DE LAVAGE DES MAINS

Code : SOVCM

## INGREDIENTS

Aqua, sodium laureth sulfate, sodium chloride, cocamide DEA, parfum, glycol distearate, citric acid, laureth-10, cocamide MEA, 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol, benzoic acid, CI 14720, sodium ferrocyanide, sodium carbonate.

## USAGES ET PROPRIETES

IXI CREME DE LAVAGE DES MAINS est destinée au lavage des mains uniquement, et est utilisable dans tous les distributeurs à savon.  
IXI CREME DE LAVAGE DES MAINS est testé sous contrôle dermatologique\*.

## MODE D'EMPLOI

Se mouiller les mains.  
Déposer l'équivalent d'une noisette d'IXI CREME DE LAVAGE DES MAINS dans le creux de la main.  
Se frotter les mains pendant au moins 30 secondes.  
Rincer à l'eau et sécher soigneusement.

## DURABILITE

Supérieure à 30 mois.  
PAO (péremption après ouverture) : 12 mois.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Refermer l'emballage après utilisation.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Remplir des distributeurs propres et désinfectés.
- \* : le test de tolérance cutanée (méthode des patchs tests) a été effectué sur des volontaires adultes.

## ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Non concerné par le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

## TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis  
 Soumis

## CODE DOUANIER

34 01 30 00 00